

ENGAGEMENT A RETOURNER (feuille entière)

(1 engagement par véhicule)

REGLEMENT

Le but de la randonnée est de faire découvrir, connaître et apprécier la région. Le tout Terrain Clermontois est une randonnée, un rassemblement amical qui n'impose aucune notion de temps ou de classement. Les pilotes seront répartis par petits groupes et chaque groupe sera guidé par un «Chef de Groupe», connaissant le circuit.

FORMALITES

Le véhicule doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, il est soumis au strict respect du Code de la route. Le véhicule doit être en bon état de marche et avoir de bons pneumatiques. Les randonneurs et leur véhicule doivent être obligatoirement couverts auprès d'une compagnie d'assurance. Les photocopies des justificatifs **carte grise, assurance et permis de conduire** devront être jointes à toute demande d'engagement.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Le strict respect du code de la route et de l'organisation est demandé. Toute personne est aussi seule et entière responsable des dommages éventuels subis ou occasionnés à son passage sur le parcours de la randonnée. Les randonneurs s'engagent à renoncer à tous recours ou poursuites à l'encontre des organisateurs, des maires et communes traversés et des propriétaires des terrains empruntés par la randonnée du 26 et 27 février 2011, pour quelle qu'en soit la raison. Pour les randonneurs en quad et moto le port du casque homologué tout terrain est obligatoire. Pour les mineurs une autorisation parentale écrite est à joindre à l'engagement.

ANNULATION

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et les randonneurs ne pourraient obtenir aucune indemnité à part le remboursement de leur droit d'engagement.

EXCLUSION

Pour non respect d'un seul point de ce règlement. L'organisateur exclura de la randonnée les personnes dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres randonneurs et pour l'avenir du TOUT TERRAIN en général. Sauf indication du chef de groupe, interdiction absolue de traverser prairies, champs, ou de couper en forêt.

SECURITE

Une ambulance de la Croix Rouge restera en permanence au village. Des cibistes feront le relais entre les groupes et le village.

DETAIL DE L'ENGAGEMENT

Toute demande d'engagement devra être accompagnée :

- . photocopie du permis de conduire
 - . photocopie de la carte grise actualisée
 - . photocopie de l'attestation d'assurance actualisée
 - . du chèque de caution et du chèque règlement en EUROS à l'ordre de :
FOYER RURAL de CLERMONT- POUYGUILLES
 - . une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour vous confirmer l'inscription par écrit
- TOUT ENGAGEMENT NON COMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERA RENVOYE**

TARIFS

QUAD et MOTO

SAMEDI 26

. PILOTE x 60 € = €
Caution obligatoire 200 €
(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)

4 X 4

SAMEDI 26 + DIMANCHE 27

. PILOTE x 70 € = €
. PASSAGERS x 70 € = €
Caution obligatoire 200 €
(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)
(1 caution par véhicule)

RAPPEL n° 1 : les règlements ne seront encaissés qu'après la randonnée.

RAPPEL n°2 : les cautions seront systématiquement détruites à la fin de la randonnée.

**Cher pilote votre inscription sera validée que lorsque vous aurez reçu par écrit que vous êtes accepté.
(n'oubliez pas l'enveloppe timbrée).**

PILOTE Nombre de personnes souhaitant dormir :
NOM : PRENOM : Né le :
ADRESSE :
C.P : VILLE :
TEL :
N° de permis : Catégorie : Obtenu le : à
Club :

VEHICULE 4X4 MOTO QUAD
Marque : Cylindrée : Immatriculation :
N° police d'assurance : Compagnie :

Mme, Mlle, Mr

Demande de s'engager pour la randonnée ci-dessus. Reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et s'engage à la respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs. Verse à cet effet les droits d'engagement s'élevant à..... €.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé"
Fait à le signature :

ENGAGEMENT A RETOURNER (feuille entière)
(1 engagement par véhicule)

DETAIL DE L'ENGAGEMENT

Toute demande d'engagement devra être accompagnée :

- photocopie du permis de conduire
- photocopie de la carte grise actualisée
- photocopie de l'attestation d'assurance actualisée
- du chèque de caution et du chèque règlement en EUROS à l'ordre du :

FOYER RURAL de CLERMONT-POUYGUILLES
• une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour vous confirmer l'inscription par écrit
TOUT ENGAGEMENT NON COMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET VOUS SERA RENVOYE

TARIFS

QUAD et MOTO

SAMEDI 26

PILOTE x 60 € = €
Cauton obligatoire 200 €
(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)

4 X 4

SAMEDI 26 + DIMANCHE 27
PILOTE x 70 € = €
PASSAGERS x 70 € = €
Cauton obligatoire 200 €
(2 chèques différents joints à l'ordre du Foyer Rural)
(1 caution par véhicule)

RAPPEL n° 1 : les règlements ne seront encaissés qu'après la randonnée.

RAPPEL n° 2 : les cautions seront systématiquement détruite à la fin de la randonnée.

Cher pilote votre inscription sera validée que lorsque vous aurez reçu par écrit que vous êtes accepté.
(n'oubliez pas l'enveloppe timbrée).

Le but de la randonnée est de faire découvrir, connaître et apprécier la région. Le tout Terrain Clermontois est une randonnée, un rassemblement amical qui n'impose aucune notion de temps ou de classement. Les pilotes seront répartis par petits groupes et chaque groupe sera guidé par un « Chef de Groupe », connaissant le circuit.

FORMATES

Le véhicule doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, il est soumis au strict respect du Code de la route Le véhicule doit être en bon état de marche et avoir de bons pneumatiques. Les randonneurs et leur véhicule doivent être obligatoirement assurés d'une compagnie d'assurance. Les photocopies des justificatifs **carte grise, assurance et permis de conduire** devront être joint à toute demande d'engagement

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Le strict respect du code de la route et de l'organisation est demandé. Toute personne est aussi seule et entière responsable des dommages éventuels subis ou occasionnés à son passage sur le parcours de la randonnée. Les randonneurs s'engagent à renoncer à tous recours ou poursuites à l'encontre des organisateurs, des maîtres et communes traversées et des propriétaires des terrains empruntés par la randonnée du 26 et 27 février 2011, pour quelle qu'en soit la raison. Pour les randonneurs en quad et moto le port du casque homologué tout terrain est obligatoire Pour les mineurs une autorisation parentale écrite est à joindre à l'engagement.

ANNULATION

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne pourraient être tenus pour responsables et les randonneurs ne pourraient obtenir aucune indemnité à part le remboursement de leur droit d'engagement.

EXCLUSION

Pour non respect d'un seul point de ce règlement. L'organisateur exclura de la randonnée les personnes dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres randonneurs et pour l'avenir du TOUT TERRAIN en général. Saut indication du chef de groupe, interdiction absolue de traverser prairies, champs, ou de couper en forêt.

SECURITE

Une ambulance de la croix Rouge restera en permanence au village. Des cibistes feront le relais entre les groupes et le village.

PILOTE

Nombre de personnes souhaitant dormir :

NOM :

PRENOM :

Né le :

ADRESSE :

VILLE :

TEL :

N° de permis :

Catégorie :

Obtenu le :

CLUB :

Marque :

Cylindrée :

Immatriculation :

Compagnie :

Mme, Mlle, Mr

Demande de s'engager pour la randonnée ci-dessus. Reconnaît avoir pris connaissance du règlement particulier et s'engage à la respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs. Verse à cet effet les droits d'engagement s'élevant à..... €.

Fait à le signature :

TOUT TERRAIN CLERMONTOIS

Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2011 et vous invite les 26 et 27 Février 2011 à sa sortie 4X4, MOTO VERTE ET QUADS

PROGRAMME DE LA SORTIE

Samedi 26

7h00 : accueil administratif
8h00 : rassemblement au parc
8h30 : départ
13h00 : repas
19h00 : retour bien mérité pour
L'apéritif
21h00 : repas

Samedi après-midi 26

14h00 : accueil administratif
14h30 : rassemblement au parc
15h00 : départ
19h30 : apéritif
21h00 : repas Gersois
23h00 : départ du circuit de nuit
01h00 : retour de la sortie de nuit

Dimanche 27

7h00 : réveil
8h00 : petit déjeuner
9h00 : départ
13h30 : déjeuner Gersois

Hébergement pour la nuit dans la salle du Foyer Rural qui sera chauffée

OBLIGATOIRE : veuillez vous munir d'un sac de couchage et d'un matelas pneumatique.

TARIFS

*Suite à certains débordements et comportement qui ont eu lieu l'année passée sur les terrains empruntés lors des sorties nous sommes dans l'obligation de vous demander de joindre à l'engagement **UNE CAUTION DE 200 EUROS**. Cette dernière sera tout simplement détruite à la fin de la randonnée si vous respecter le règlement et rester correct envers les membres de l'organisation. Pour les 4X4 le pilote est responsable de son copilote.....*

MOTO ET QUAD

Pilote et son véhicule60 Euros
(tarifs pour balade toute la journée avec repas du midi et soir)

4 X 4

Pilote et son véhicule 70 Euros
Equipier 70 Euros
(tarif pour la balade du samedi après midi avec repas du soir de la nocturne et du dimanche matin avec petit déjeuner et repas midi)

ATTENTION : aucun engagement ne sera accepté par fax ou par téléphone
Nous serions reconnaissants de bien vouloir nous retourner par courrier l'engagement ci-joint accompagné des :

- photocopie du **permis de conduire**
- photocopie de la **carte grise actualisée**
- photocopie de l'**attestation d'assurance actualisée**
- une enveloppe **timbrée au tarif en vigueur** pour vous confirmer
L'inscription
- un chèque de **caution (par véhicule)** et un chèque de **règlement** en Euros
à l'ordre du **FOYER RURAL DE CLERMONT POUYGUILLES**

ENGAGEMENT A RETOURNER CHEZ :

Julien CAZENEUVE (05.62.66.26.75) Si vous êtes en **MOTOS**
32300 CLERMONT-POUYGUILLES

Mariane BLANCAFORT (05.62.66.25.60) Si vous êtes en **4X4**
32300 CLERMONT-POUYGUILLES

Patrice BLANCAFORT (05.62.66.25.60) Si vous êtes en **QUAD**
32300 CLERMONT-POUYGUILLES

Dès que le nombre maximum de véhicules et d'équipiers sera atteint, les inscriptions seront closes et les engagements vous seront retournés.
(confirmation par écrit, n'oubliez pas de joindre l'enveloppe timbrée).

Merci d'avance et à très bientôt
LE FOYER RURAL

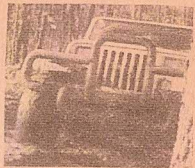
TOUT TERRAIN CLERMONTOIS LES 26 ET 27 FEVRIER

Depuis quelques années un nom respect de tout.....
Nous organisateurs bénévoles nous serons intransigeant
au niveau de la caution (200 €) et vous demandons
d'être respectueux et vigilant !



Au niveau des engagements respecter les papiers que
l'on vous demande, tout engagement incomplet sera systématiquement
refusé et retourné, **SOYER ATTENTIF !**

**ATTENTION DORENAVANT NOUS ACCEPTONS
QUE LES VEHICULES HOMOLOGUES**



De plus nous ne voulons pas une carte grise barrée, mais une carte grise
qui correspond au véhicule engagé et l'attestation d'assurance actualisé
et pas de licence verte pour les motos et pas de 4x4 équipé en pneu 900

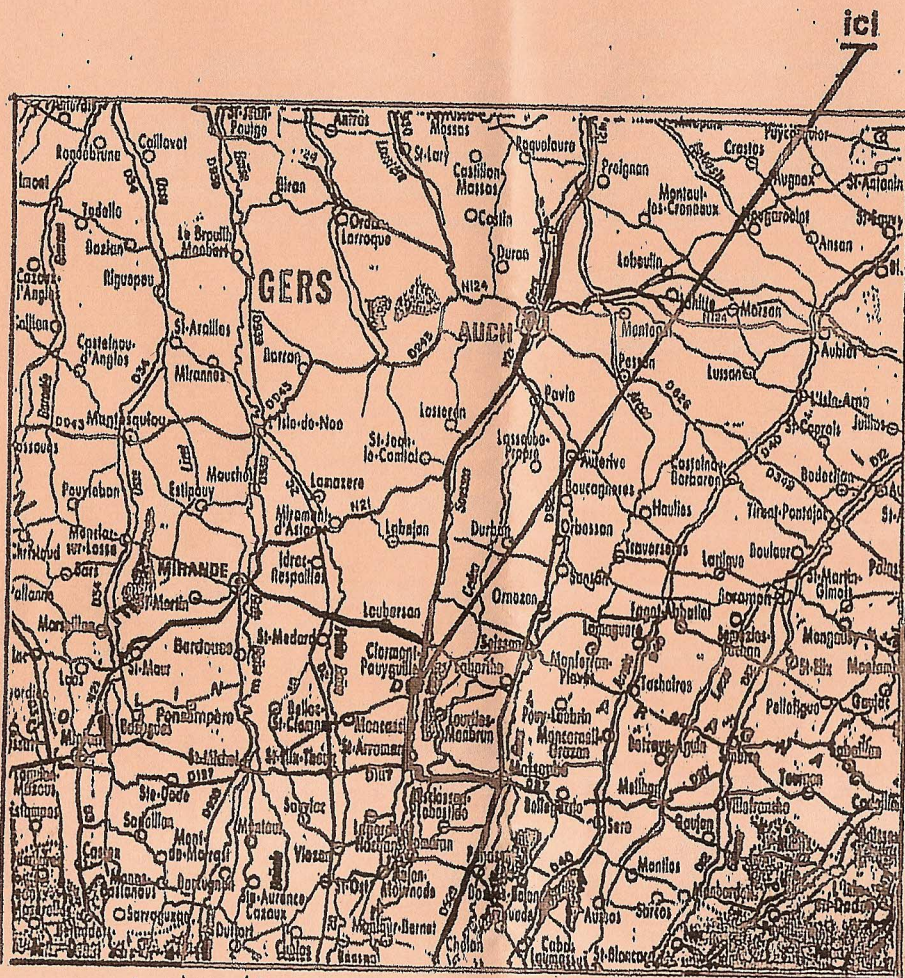
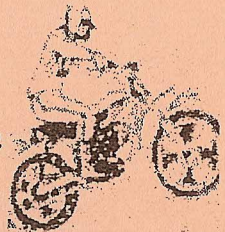
PAS DE DATE LIMITE POUR VOUS INSCRIRE
Votre inscription sera **VALIDEE** que lorsque vous aurez reçu
la confirmation écrite que vous êtes accepté.

*(pour ceux qui on l'habitude de rouler ensemble veuillez renvoyer
les inscriptions dans une même enveloppe).*

Pour que les quads (passager interdit, casque homologué tout terrain) et
les motos puissent profiter des chemins sans ornières,
nous vous accueillerons la journée du samedi 26 avec
un départ à 8h30, (voir programme à l'intérieur).

Et comme l'an passé vous pourrez terminez la soirée
en musique au café.

Chers pilotes, pensez a tout cela
et en route pour la 28^{ème} ballade !



SECURITE DES RANDONEES TERRAIN



FOYER RURAUX
DU GERS

Imp. Spé FDFR Gers -- Ne pas jeter sur la voie publique